COMMUNIQUE DE PRESSE

# La Caisse des Dépôts et la Région Grand Est réaffirment leur partenariat en faveur des territoires

***Strasbourg, le 7 juin 2018 – Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé un protocole d'accord sur trois ans (2018-2021). Celui-ci s'articule autour de quatre priorités : le développement territorial, la transition écologique et énergétique, le numérique et la mobilité.***

A travers ce protocole, la Caisse des Dépôts mobilise l'ensemble de son offre (financement d'études d'ingénierie, prêts, investissements en fonds propres et apport d'expertise par les filiales du Groupe) en faveur de l'attractivité de la Région. Le Conseil Régional réaffirme concrètement son engagement en faveur de l'aménagement et du développement durable de son territoire. Différents axes et actions sont définis sur chacune des priorités :

- le développement territorial : accompagner 37 villes moyennes, développer des Pactes Offensives Croissance Emploi pour sceller un partenariat de dialogue et d'action entre la collectivité régionale et les EPCI, réhabiliter thermiquement les bâtiments régionaux, développer le tourisme et le thermalisme, soutenir les projets transfrontaliers) ;

- la transition écologique et énergétique : améliorer la performance du parc immobilier, optimiser le mix énergétique en développant les énergies renouvelables, accompagner le traitement et la requalification des friches, soutenir les grands projets structurants du territoire) ;

- les usages numériques : déployer massivement la fibre optique d'ici fin 2022, accompagner la démarche Smart Région qui consiste à mettre en œuvre un plan d'actions opérationnelles pour développer les usages numériques sur le territoire (lycées 4.0…), mettre en place un baromètre des usages numériques) ;

- la mobilité : assurer le développement industriel, économique et multimodal des ports et aéroports, innover pour le maintien du réseau ferré capillaire et de nouvelles solutions de mobilité.

*« La Région dispose d'une vision d'ensemble des besoins et des ressources de ses territoires. Il est de notre devoir de prendre en compte les différentes problématiques territoriales pour mieux les accompagner. Ce protocole d'accord est un outil de plus pour faire du Grand Est une région attractive, au service de ses habitants et des générations futures. Nos relations avec la Caisse des Dépôts sont fortes et cette Convention est un excellent exemple des liens solides que la Région souhaite tisser avec ses partenaires qui œuvrent chaque jour sur les territoires. »*

*Jean Rottner, Président de la Région Grand Est*

*« Au lendemain du lancement de la Banque des Territoires, la Caisse des Dépôts renforce son action au plus près de ses clients et en faveur de tous les territoires. Notre partenariat avec la Région Grand Est est indispensable pour soutenir aussi bien les villes moyennes que les petites collectivités, sur des thématiques comme la transition écologique, le numérique ou encore la mobilité. »*

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts

**A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec BPI France) et la Banque des Territoires.

http://www.caissedesdepots.fr

@CDC_infos

**A propos de la Région Grand Est**

Avec plus de 5,6 millions d'habitants sur un territoire de plus de 57 000 km² et un positionnement stratégique au cœur de l'Europe, la Région Grand Est dispose d'un potentiel de développement et d'attractivité remarquable. Facilement accessible depuis les grands pôles européens comme à une échelle internationale plus large, le Grand Est, est une région solidement ancrée dans les dynamiques d'échanges nationaux, européens et mondiaux.

La Région souhaite renforcer la compétitivité de ses territoires et améliorer le quotidien de ses habitants grâce notamment à :

- la mise en œuvre d'une politique régionale d'accompagnement des entreprises devant faciliter leur création et leur croissance grâce aux outils d'interventions en fonds propres mais également leurs projets innovants pour conforter et renforcer leur présence sur les marchés nationaux et internationaux,
- le déploiement du très haut débit sur l'ensemble de son territoire, qui constitue un facteur inégalité d'attractivité pour toute la région, qui sera la première de France à être 100% connectée,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments via le dispositif Oktave et CPE Ecolya ou encore le développement des énergies renouvelables.

**Contacts presse**

**Caisse des Dépôts :** Joëlle LAGRANGE – 03 88 52 45 36 - joelle.lagrange@caissedesdepots.fr

**Région Grand Est** : Gaëlle TORTIL-TEXIER - 03 88 15 69 84 - gaelle.tortil-texier@grandest.fr